

**DEMANDES D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 20 février 2019, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe

**Dossier n<sup>os</sup> :** D08-01-18/B-00321 et D08-01-18/B-00322  
**Propriétaire(s) :** Kenwood Homes  
**Emplacement :** 508, (508A, 508B, 510A et 510B), avenue Roosevelt  
**Quartier :** 15 – Kitchissippi  
**Description officielle :** lot 20 (Ouest de l'avenue Roosevelt), plan enr. 235  
**Zonage :** R3R  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DES DEMANDES :**

À son audience du 5 décembre 2018, le Comité de dérogation a reporté les présentes demandes d'autorisation et les demandes de dérogations mineures connexes (D08-02-18/A-00310 et D08-02-18/A-00311) pour permettre à la propriétaire de réviser ses plans.

La propriétaire a présenté de nouveaux plans et projette de construire deux maisons jumelées en longueur de deux étages, une sur chacune des parcelles nouvelles créées. Le projet comprend une entrée de cour partagée et quatre places de stationnement à l'arrière. La propriétaire souhaite démolir la maison existante et lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de faciliter la construction des maisons jumelées en longueur proposées.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 18 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00321	10,06 m	35 m	352,5 m <sup>2</sup>	1 - 9	508A et 508B, av. Roosevelt, maison jumelée en longueur proposée
B-00322	10,06 m	35,01 m	352,1 m <sup>2</sup>	10 - 18	510A et 510B, av. Roosevelt, maison jumelée en longueur proposée

Les deux parcelles ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-18/A-00310 et D08-02-18/A-00311) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.